

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

NOM DU PRODUIT: Y2DS Colle à solvant pour ABS - 38Y2ALT
UTILISATION DU PRODUIT: Colle à faible teneur en COV pour tuyaux en plastique ABS
FOURNISSEUR: IPS Corporation
 777 McKay Road,
 Pickering, Ontario L1W 3A3
 Téléphone: 800 888-8312

URGENCE: Transport: CANUTEC, 1 (613) 996-6666 **Médical:** CANUTEC, 1 (613) 996-6666

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION DU SGH : Classé selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

		Santé		Environnement	
Irritation de la peau:	Catégorie 2	Toxicité spécifique pour les organes cibles	Catégorie 3	Toxicité aiguë:	Aucune connue
Lésions oculaires graves	Catégorie 2	Toxicité spécifique pour les organes cibles	Catégorie 2	Toxicité chronique:	Aucune connue
				Physique	
				Liquide inflammable	Catégorie 2

ÉTIQUETTE SGH:



Terme d'avertissement **DANGER**

Mentions de danger

H225: Liquide et vapeurs très inflammables
 H302 : Nocif en cas d'ingestion
 H315: Provoque des irritations cutanées
 H319: Provoque une grave irritation des yeux
 H332 : Nocif en cas d'inhalation
 H335: Peut causer une irritation respiratoire
 H336: Risque de somnolence et d'étourdissements
 H373: Peut causer des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée.

Conseils de prudence

P201 : Obtenir des instructions spéciales avant l'utilisation
 P202 : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les consignes de sécurité.
 P210 : Tenir loin de la chaleur/des étincelles/de la flamme nue/des surfaces chaudes. Ne pas fumer
 P233 + P403: Garder le contenant bien fermé. Entreposer dans un endroit bien ventilé.
 P240 + P241: Bien fixer, mettre à la terre contenants et récepteurs. Utiliser un équipement antidéflagrant.
 P242 + P243: N'utilisez que des outils anti-étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
 P261: Éviter l'inhalation des poussières/fumée/gaz/buines/vapeurs/vaporisations
 P501: Éliminer le contenu ou le contenant dans un centre d'élimination des déchets approuvé.

Réponse

P301+310: EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
 P303+361+353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau (ou sous la douche)
 P304+340: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortablement respirer.
 P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer à rincer.
 P308+313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

Pourcentage d'ingrédients dont la toxicité cutanée aiguë est inconnue : 0%
Dangers physiques non classés ailleurs Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

SECTION 3 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

	CAS	EINECS	REACH Numéro d'inscription	CONCENTRATION % en poids
Méthyléthylcétone (MEC)	78-93-3	201-159-0	01-2119457290-43-0000	70 - 80
(ABS) Acrylonitrile/Butadiène/Styrène Copolymère #	9003-56-9	618-371-8	Non enregistré	20 - 30

Tous les constituants de ce produit adhésif sont répertoriés dans l'inventaire TSCA des substances chimiques gérées par l'Agence de Protection Environnementale des États-Unis (US EPA), ou sont exemptés de cette liste. *Indique que ce produit chimique est soumis aux exigences de déclaration de la section 313 de la loi de 1986 sur la planification d'urgence et le droit à l'information de la communauté (40CFR372). # indique que ce produit chimique se trouve sur la liste des produits chimiques de la Proposition 65, connus par l'État de Californie de causer le cancer et des effets toxiques pour la reproduction.

SECTION 4 - MESURES DE PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux: Rincez les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes et consultez un médecin immédiatement.
Contact avec la peau: Retirez immédiatement les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau avec du savon et de l'eau. Si une irritation se développe, consultez un médecin.
Inhalation: Retirez (le patient) à l'air frais. Si la respiration s'est arrêtée, pratiquez la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Consultez un médecin.
Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche si la personne perd rapidement connaissance ou si elle est inconsciente ou convulsifs. Ne pas faire vomir.
 Si des vomissements se produisent naturellement, allongez-vous sur le côté en position de récupération. Rincer de nouveau la bouche avec de l'eau. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés:	Mousse, produit chimique sec, dioxyde de carbone ou tout agent extincteur de classe B	HMIS	NFPA	0-Minimal
Moyens d'extinction inappropriés:	Jet d'eau ou pulvérisation d'eau.	Santé	2	1-Léger
Risques d'exposition:	Inhalation et contact cutané	Inflammabilité	3	2-Modéré
Produits de combustion:	Oxydes de carbone et de fumée	Réactivité	0	3-Sérieux
		ÉPI	B	4-Sévère

Risques particuliers d'incendie et d'explosion: Les vapeurs peuvent s'enflammer de façon explosive. Les vapeurs peuvent s'étendre sur de longues distances. Empêcher l'accumulation de vapeurs. Éteignez toutes les veilles et éteignez les appareils de chauffage, les appareils électriques non antidéflagrants et toutes les autres sources d'inflammation. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles ou des flammes causées par des sources telles que l'électricité, les décharges d'électricité statique, le soudage, le meulage ou l'oxycoupage, et ne pas stocker ni utiliser à proximité. Mettre tout l'équipement à la terre. Utilisez des outils anti-étincelles et des chaussures conductrices pour éviter les risques d'étincelles.

Protection pour les pompiers: Evacuer la zone. Combattre le feu à une distance de sécurité ou dans un endroit protégé. Pour un feu massif, immédiatement la zone et utilisez des support à tuyaux autonome ou des lances à régulation. Avant l'entrée, en particulier dans les zones confinées, utilisez un moniteur approprié pour vérifier: un atmosphère inflammable ou explosive. Un vêtement de protection chimique (par exemple un vêtement anti-éclaboussures de protection chimique) et un Appareil de Protection Respiratoire Autonome (APRA) à pression positive peuvent être nécessaires.

SECTION 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles: Tenir loin des sources de chaleur, des étincelles et des flammes nues.
 Assurer une ventilation suffisante, utiliser un équipement de ventilation par aspiration antidéflagrant ou porter un équipement de protection respiratoire approprié. Éviter tout contact avec la peau ou les yeux (voir section 8).
Précautions environnementales: Éviter que les produits ou les liquides contaminés par ce produit ne puissent pénétrer les égouts, les fuites, le sol ou les cours d'eau libre.
Méthodes de nettoyage: Containir le déversement en utilisant des matériaux non combustibles tels que la vermiculite, la terre ou le sable. Placez l'absorbant utilisé dans un récipient approprié, des contenants couverts et étiquetés en vue de leur élimination. L'absorbant contaminé présente le même danger que le produit déversé.
Matières à éviter au nettoyage: Contenants en aluminium ou en plastique. Ne pas utiliser d'absorbants.

SECTION 7 - MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Effectuer la liaison électrique et la mise à terre de l'équipement. Les pinces pour la mise à terre doivent entrer en contact avec du métal nu. Utilisez des outils anti-étincelles. Se laver les mains soigneusement après avoir manipulé ce produit. Ne pas fumer. Évitez de respirer dans ce produit. Ne pas mettre dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Ne pas avaler. Éviter l'exposition pendant la grossesse et pendant l'allaitement. Utiliser uniquement lorsque la ventilation est suffisante. Évitez de générer des vapeurs ou des brouillards.
Entreposage: Garder l'aire d'entreposage à l'écart des aires de travail peuplées. Entreposer dans un endroit frais, sec, bien ventilé, à l'abri de la lumière directe du soleil et loin des matières incompatibles et toute source d'inflammation. Les ventilateurs de ventilation et l'équipement électrique ne doivent pas produire d'étincelles. Suivre toutes les précautions indiquées sur l'étiquette du contenant, les fiches de données et la documentation sur la colle à solvant.
ATTENTION: Les récipients vides peuvent contenir des résidus dangereux et des vapeurs explosives. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas couper, percer ou souder près de ce contenant. Suivre l'avertissement sur l'étiquette jusqu'à ce que le contenant soit complètement nettoyé ou détruit.

SECTION 8 - MÉTHODES DE CONTRÔLE D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

LIMITES D'EXPOSITION:	Composant	ACGIH 8-hr TLV	ACGIH 15-min STEL	OSHA 8-hr PEL	Ontario OEL-TWA	Ontario STEL /Plafond	CAL/OSHA 8-hr PEL	Plafond CAL/OSHA	CAL/OSHA 15-min STEL
	Méthyléthylcétone (MEC)	200 ppm	300 ppm	200 ppm	N/E	N/E	200 ppm	N/E	300 ppm

Contrôles techniques: Si la ventilation générale n'est pas suffisante pour contrôler la quantité d'air dans l'air, utiliser une ventilation par aspiration locale. Utiliser des systèmes de ventilation sans étincelles, homologués les équipements antidéflagrants et les systèmes électriques à sécurité intrinsèque dans les zones où ce produit est utilisé et stocké. Contrôles des décharges d'électricité statique ce qui comprend la mise à la terre de l'équipement. Prévoir une douche d'urgence dans la zone de travail en cas de risque de contact ou d'éclaboussures.
Surveillance: Maintenez la concentration des contaminants dans l'air sous les limites d'exposition dans la zone de travail.
Équipement de protection individuelle (ÉPI):
Protection des yeux: Évitez tout contact avec les yeux, porter des lunettes anti-éclaboussures, un écran facial, des lunettes de sécurité avec protections frontales et protections latérales, etc., comme cela peut être approprié pour l'exposition.
Protection de la peau: Empêchez le contact avec la peau autant que possible. Des gants en caoutchouc butyle devraient être utilisés pour une immersion fréquente. L'utilisation de gants résistants aux solvants ou d'une crème barrière résistante aux solvants devrait assurer une protection adéquate lorsque les pratiques et procédures normales d'application d'adhésif sont utilisées pour faire des collages structuraux.
Protection respiratoire: Prévenez l'inhalation des solvants. Utilisez dans une pièce bien ventilée. Ouvrez les portes et/ou les fenêtres pour assurer le flux d'air et les changements d'air. Utilisez une ventilation aspirante locale pour éliminer les contaminants en suspension dans l'air de la zone de respiration des employés et pour maintenir les contaminants sous les niveaux indiqués ci-dessus. Avec utilisation normale, la valeur limite d'exposition ne sera généralement pas atteinte. Lorsque les limites sont atteintes, utilisez un équipement de protection respiratoire. Un masque respiratoire à cartouche à vapeurs organiques doit être porté pour empêcher l'inhalation de vapeurs ou de brouillard de pulvérisation lorsque la TLV ou la PEL est dépassée. Si une protection respiratoire est nécessaire, instituer un programme complet de protection respiratoire. Consulter la norme CSA Z94.4 M1982 « Sélection, entretien et utilisation des appareils respiratoires » disponible auprès de l'Association canadienne de normalisation, Rexdale, Ontario. M9W 1R3

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

Apparence: Jaune	État physique : Liquide
Odeur : Cétone	Seuil d'odeur: Pas de données disponibles
pH: Sans objet	Pourcentage Volatile par volume: 72%
Point de fusion/congélation: -77 °C (-124 °F) (fusion)	Plage d'ébullition : 80 °C (176 °F)
Point d'ébullition: 80 °C (176 °F)	Taux d'évaporation : 3,7 (acétate de n-butyle = 1)
Point d'ignition: -7 °C (0 °F) (coupe fermée)	Inflammabilité: Catégorie 2
Densité spécifique: 1,0 à 20 °C	Limites d'inflammabilité: LEL: 1,4% UEL: 11,4%
Solubilité: Soluble dans l'eau	Pression de vapeur: 78 mm Hg @ 20°C (68°F)
Coefficient de partage n-octanol/eau: Sans objet	Densité de vapeur: 2,41 (Air = 1)
Temp. d'auto-inflammation: 404 °C / 759,2 °F	Autres données : Viscosité : Sans objet
Temp. de décomposition: Sans objet	
Teneur en COV : Lorsqu'il est appliqué selon les instructions, conformément à la règle 1168 du SCAQMD, Méthode d'essai 316A, la teneur en COV est : ≤ 410 g/l.	

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique :	Normalement stable.
Réactivité	Le chauffage peut provoquer un incendie.
Produits de décomposition dangereux:	Aucun dans des conditions normales d'utilisation. Lorsqu'il est forcé de brûler, ce produit dégage des oxydes de carbone et de la fumée.
Conditions à éviter:	Températures élevées. Flamme nue, étincelles, décharges statiques, chaleur et autres sources d'inflammation.
Matières incompatibles:	Agents oxydants (p. ex. peroxydes).

SECTION 11 - RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables: Inhalation, contact avec les yeux et la peau

Symptômes et effets aigus:

Inhalation:	Une exposition excessive aux vapeurs ou aux brouillards de pulvérisation peut causer des maux de tête, des étourdissements, un manque de coordination et une perte de conscience. L'irritation des yeux, du nez, de la gorge et des poumons peut également survenir lors d'une exposition à de fortes concentrations de vapeur. Certains rapports ont associé une surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants à des lésions permanentes du système nerveux.
Contact avec les yeux:	Vapeurs légèrement inconfortables. Une surexposition peut entraîner des lésions oculaires graves avec inflammation cornéenne ou conjonctivale au contact du liquide.
Contact avec la peau:	Le contact avec un liquide peut éliminer les huiles naturelles de la peau et provoquer une irritation cutanée. Peut causer le dégraissage et l'irritation de la peau (dermatite) lors d'un contact prolongé ou répété.
Ingestion:	La déglutition peut causer des nausées, des vomissements, de la diarrhée et une perte de conscience.

Effets chroniques (à long terme): (MEC): Il a été démontré qu'une exposition chronique de faible intensité entraîne une diminution de la mémoire et une atteinte du système nerveux central.

Dangers pour la santé non classés ailleurs: Ce produit peut causer un dégraissage et une irritation de la peau (dermatite) lors d'un contact prolongé ou répété.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Sans objet

Toxicité:

	LD50	LC50	Organes cibles
Méthyléthylcétone (MEC)	Orale: 2737 mg/kg (rat), Cutanée: 6480 mg/kg (lapin)	Inhalation 8 hrs. 23.500 mg/m ³ (rat)	STOT SE3
Acrylonitrile/Butadiène/Styrène (9003-56-9)	Orale: 5000 mg/kg (rat), Cutanée: 2000 mg/kg (lapin)	Non établi	Non établi

Toxicité aiguë:

Méthyléthylcétone (MEC)	Toxicité aiguë (orale) : Aucune	Toxicité aiguë (cutanée) : Aucune	Toxicité aiguë (par inhalation) : Aucune
-------------------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

Toxicité spécifique liée à l'exposition ciblée (exposition unique): Catégorie 3

Toxicité de l'exposition cible spécifique (exposition répétée): Sans objet

Effets sur la reproduction	Térogénicité	Mutagénicité	Embryotoxicité	Sensibilisation au produit	Produits synergiques
ABS-Prop 65	Non établi	Non établi	Non établi	Non établi	Non établi

Carcinogénicité Acrylonitrile/Butadiène/Styrène (ABS) : L'acrylonitrile (CAS# 107-13-1) et le styrène (CAS# 100-42-5) figurent tous deux sur la Liste de la Proposition 65 des produits chimiques dont l'État de la Californie sait qu'ils causent le cancer ou une toxicité pour la reproduction.

SECTION 12 - ECOLOGICAL INFORMATION

Ecotoxicity:	LC50 Poisson	EC50 Crustacés	ErC50 Algues
Toxicité aquatique aiguë	LC-50 Pimephales promelas (tête-de-boule); 96 heures	Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures	Desmodesmus subspicatus (algues); 72 heures ; statique
Méthyléthylcétone (MEC)	> 100 mg/L	> 100 mg/L	2,029 mg/l - 96 hour
Mobilité dans le sol:	S'il est rejeté dans l'environnement, ce produit peut se déplacer rapidement dans le sol.		
Dégradabilité:	Ne se dégrade pas rapidement sur la base de tests quantitatifs.		
Bioaccumulation:	Ce produit et ses produits de dégradation ne sont pas reconnus pour être bioaccumulables.		

SECTION 13 - ASPECTS À ENVISAGER EN CAS D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Éliminer les déchets et les contenants conformément aux règlements fédéraux, provinciaux, d'État et locaux applicables. Consulter un expert en élimination.

SECTION 14 - DONNÉES SUR LE TRANSPORT

Désignation officielle de transport:	Adhésifs inflammables (Méthyléthylcétone)
Classe de danger:	3
Risque secondaire:	Aucun
Numéro d'identification:	UN 1133
Groupe d'emballage:	PG II
Étiquette requise:	Liquide inflammable Classe 3
Polluant marin:	NON
Précautions spéciales :	Sans objet

EXCEPTION pour transport terrestre
Quantité limitée du Ministère des Transports (DOT): Jusqu'à 1L par emballage intérieur, 30 kg de poids brut par colis.
Produits de consommation : Selon l'emballage, ces quantités peuvent être qualifiées selon le DOT comme «ORM-D».
Transport en vrac Conformément à l'annexe II de MARPOL 73/78 et au recueil IBC : Sans objet
INFORMATION SUR LE TMD (transport des marchandises dangereuses)
CLASSE DE TMD: LIQUIDE INFLAMMABLE 3
NOM D'EXPÉDITION: Adhésifs inflammables (Méthyléthylcétone)
NUMÉRO UN/GROUPE D'EMBALLAGE: UN 1133, PG II

SECTION 15 - DONNÉES SUR LA RÉGLEMENTATION

Information de précaution sur l'étiquette:	Très inflammable, Irritant	Liste des ingrédients: États-Unis TSCA, Europe EINECS, Canada DSL, Australie AICS, Corée ECL/TCCL, Japon MITI (ENCS)
Symboles:	F, Xi	
Phrases de risque:	R11: Extrêmement inflammable. R20 : Nocif par inhalation. R36/37 : Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.	R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67 : Les vapeurs peuvent causer de la somnolence et des vertiges.
Phrases de sécurité:	S9 : Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. S16 : Tenir à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. S25 : Éviter le contact avec les yeux.	S26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin S33: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Déclaration de conformité:	La présente Fiche a été préparée de manière à être conforme à la norme : Norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200) US OSHA (Rev 2012). Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) du Canada 2015	Liste Intérieure des Substances (LIS) / Liste Extérieure des Substances (LES) Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Information sur les spécifications:	
Service ayant émis le fiche de données de sécurité : IPS, Affaires environnementales, de l'hygiène et de la sécurité	Tous les ingrédients sont conformes aux exigences de la directive européenne relative à la réduction des substances dangereuses (RoHS).
Courrier électronique:	<EHSinfo@ipscorp.com>
Formation nécessaire:	Oui, formation aux pratiques et procédures contenues dans la documentation sur les produits.
Date de réédition/raison de la réédition:	3/9/21/Format standard du SGH mis à jour
Utilisation prévue du produit:	Colle pour tuyaux en plastique ABS

Ce produit a été préparé à être utilisé par des personnes qualifiées à leurs propres risques et périls. Les informations contenues dans ce document sont basées sur des données considérées exactes en fonction de l'état actuel de nos connaissances et expériences. Cependant, aucune garantie n'est exprimée ou implicite concernant l'exactitude de ces données ou les résultats à obtenir de leur utilisation.